



**La société LABAT propose une intervention groupée de vidange des fosses septiques et bac à graisses
la semaine du 15 au 19 décembre 2025.**

**Si vous êtes intéressés merci de vous inscrire en mairie au 05.58.76.08.72 avant le 3 décembre 2025.
Le tarif appliqué dépendra du nombre d'inscrits.**

ZONE 1			
	TARIF TTC de 2 à 8 interventions	TARIF TTC à partir de 8 interventions	TARIF TTC NORMAL
Fosse septique de 1m3	110,00 €	105,00 €	158,99 €
Fosse septique de 2m3	144,00 €	135,00 €	179,00 €
Fosse septique de 3 m3	177,00 €	170,00 €	199,00 €
Fosse septique de 4 m3	210,00 €	200,00 €	219,00 €
Fosse septique de 5 m3	245,00 €	230,00 €	268,99 €
Fosse septique de 6 m3	270,00 €	260,00 €	300,00 €
Bac à graisses avec fosse septique	40,00 €	35,00 €	45,00 €
Bac à graisses seul jusqu'à 0,5m3	90,00 €	85,00 €	129,00 €
Débouchage canalisations sur la base de 45min			120,00 €

La Société Labat est autorisée à traiter les déchets des matières septiques dans le cadre de la crise COVID-19 par arrêté préfectoral n°DCPAT-BDLIT 2020-113 en date du 07.04.2020, hygiénisation des déchets par montée des digesteurs primaires à 50°pendant 20 jours minimum.

Notre usine de méthanisation produit de l'électricité verte pour le territoire et donc pour vous.



Les déchets collectés par notre société de vidange deviennent votre électricité

Conditions d'intervention :

Nos tarifs comprennent : vidange, déplacement et traitement des déchets

Tarif pour une intervention préventive avec nettoyage des canalisations (entrée et sortie des fosses et bac à graisses)

si nécessaire sur la base de 15 min maximum. Au-delà une plus-value sera appliquée.

La remise en eau de la fosse septique est à votre charge.

Une personne doit être présente sur chaque installation au moment de l'intervention.

Tarif valable pour 1h engagée. Règlement à effectuer le jour de l'intervention au chauffeur.

La fosse et/ou le bac doit(vent) être dégagé(s) et accessible(s) à moins de 25 m du stationnement du camion. Au-delà une plus-value de 30 euros TTC sera appliquée

Application d'une TVA à taux réduit si la maison est achevée depuis plus de 2 ans



**Le contrôle périodique des installations d'assainissement non collectif prévu tous les 10 ans par le SYDEC est programmé pour l'année 2026.
Vous pourrez présenter la facture de la société LABAT au contrôleur.**